



QUEL CONTEXTE / QUELS OBJECTIFS ?

L'AGURAM accompagne ses partenaires dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière de développement et d'aménagement du territoire. Elle inscrit son action dans le système métropolitain élargi de l'Eurométropole de Metz et assure ainsi en particulier pour ses membres, une veille juridique en urbanisme et aménagement à travers des Carnets d'Actualités.

Nos collectivités membres sont de plus en plus nombreuses à opter pour la mise en place d'un Observatoire de l'habitat et du foncier (OHF) prévu par la loi Climat & Résilience alors que la trajectoire de sobriété foncière se dessine étape par étape dans les documents de planification.



QUELLES MISSIONS ?

Au sein du pôle observation foncière et planification, sous la direction du responsable de pôle et en lien avec les membres de l'équipe, vous êtes amené à travailler sur deux grandes missions :

- ♦ **Assurer une veille juridique** en urbanisme et aménagement dans un format Carnet d'Actualité diffusable à l'ensemble de nos membres. Cette mission passe par l'analyse de textes juridiques, la production de schémas explicatifs et/ou illustratifs et d'importants travaux de rédaction d'articles après benchmark.
- ♦ **Contribuer au développement des OHF** en prenant en charge le volet foncier de l'une de nos collectivités membres à l'aide de méthodologies éprouvées en interne et des marges de manœuvre pour s'adapter aux besoins exprimés.
- ♦ Vous pourrez également être amené à contribuer à la **réalisation de diagnostics territoriaux, particulièrement dans le cadre de l'élaboration de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi).**



PROFIL RECHERCHÉ

- ♦ Formation supérieure en urbanisme, aménagement et/ou droit (bac +5 en cours au minimum)
- ♦ Disponible pour un stage de fin d'études d'une durée de 5 mois minimum avec un démarrage en janvier ou février 2026
- ♦ Intérêt concret pour les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en lien avec des compétences juridiques

L'AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

L'AGURAM est l'organisme d'étude et d'ingénierie sur l'aménagement et le développement territorial qui accompagne l'Eurométropole et les agglomérations de Moselle depuis plus de 50 ans. Son assise territoriale représente plus d'1 million d'habitants, articulée sur la Moselle et ses espaces urbains, périurbains et ruraux et notamment la métropole messine, le nord mosellan et la Moselle est. En lien direct avec les élus et services des collectivités, ses 30 collaborateurs mènent des projets en matière d'urbanisme, mobilité, habitat, attractivité territoriale, environnement, etc.

QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES

- ♦ Aptitude à la recherche juridique et à la pédagogie afin d'expliquer de manière illustrée les réglementations en urbanisme
- ♦ Bonnes capacités rédactionnelles avec un esprit de synthèse
- ♦ Être créatif dans les contenus proposés qu'il s'agisse de veille juridique ou d'études
- ♦ Savoir travailler en autonomie comme en équipe projet selon les besoins
- ♦ Maîtriser la suite Microsoft Office

QUELLES CONDITIONS ?

- ♦ convention de stage de 5 à 6 mois
- ♦ gratification selon réglementation en vigueur
- ♦ accessibilité immédiate à la gare de Metz-Ville et aux transports collectifs
- ♦ nombreux avantages : équipe à taille humaine, carte restaurant, forfait mobilité durable, etc.

Vous voulez rejoindre notre équipe ?

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à l'attention de la direction générale de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

> par mail à : contact@aguram.org
et en copie à : akrid@aguram.org